

INFOGERMC est une feuille qui paraît avant chaque Assemblée, et chaque fois que la rédaction le jugera nécessaire.
Les travaux contenus dans INFOGERMC ne sont pas distribués en vue d'une utilisation scientifique permanente.
The works contained in INFOGERMC are not issued for permanent scientific record (ICZN, art.8.2)

Site Internet :
<http://www.germc.net/>

Tout courrier doit être adressé à :

Pierre LOZOUET

ou : **Jean-Michel PACAUD**

Muséum National d'Histoire Naturelle
Département Systématique & Evolution
55, Rue Buffon
Case postale n° 51
75231 Paris cedex 05

Muséum National d'Histoire Naturelle
CR2P Centre de Recherche en Paléontologie
Muséum national d'Histoire naturelle, Sorbonne Université, CNRS,
8 Rue Buffon, Case postale n° 38,
75005 Paris

Important : N'oubliez pas de nous signaler votre changement d'adresse afin d'éviter les retours.

La cotisation de membre ordinaire du GERMC (**35 euros**) doit être envoyée à Pierre Lozouet (adresse ci-dessus). Les règlements doivent être libellés à l'ordre du **GERMC**.

Références bancaires :

IBAN : FR76 3000 4001 2700 01002271 407

BIC : BNPAFRPPCER

Convocation à l'Assemblée Générale :

Chers membres,

Tous les adhérents du GERMC sont conviés :

Le samedi 29 février 2019 de 14 h 00 à 17 H 30 :

Au Cabinet Sénanque, 132 rue Lafayette, Paris (en face de la Gare du Nord)

Entrée sous le porche à gauche, 2ème étage

(Tél. en cas de retard : 06 20 81 25 18)

⇒ **Nous remercions tous les membres désirant assister à l'AG d'avertir le Bureau de leur présence. Merci d'avance.**

Nous remercions Jean-Marie Canevet pour la mise à disposition gracieuse des locaux nous permettant de tenir notre réunion.

Ordre du jour :

1. Le mot du Président, situation morale de l'association
2. Bilan financier et état des cotisations 2019/2020
3. Renouvellement du tiers du Conseil d'Administration (Vote à main levée).
4. Election d'un nouveau bureau (Président, secrétaire, trésorier) par le Conseil d'Administration (Vote à bulletin secret).
5. Présentation du Volume 22. Point sur les articles reçus ou en relecture
6. Questions et sujets divers
7. Présentation d'exposés sur un thème particulier.
Point sur les aménagements du Guépelle, par Jean-Luc Marcomini.
(Tout membre souhaitant effectuer une présentation à l'issue de l'AG est invité à se manifester dès à présent auprès du Bureau et au maximum une semaine avant la séance).

Rappel : Cotisation GERMC : La cotisation est toujours de 35 Euros.

- ⇒ **Comme les années précédentes, les membres qui ne seraient pas à jour de leur cotisation 2018 et 2019 ne pourront pas voter, et ne recevront pas Cossmanniana volume 22.**
- ⇒ Pour toute question relative aux cotisations merci de contacter par mail : J-L Marcomini. (jean-luc.marcomini@orange.fr)